

ARRETE N°2017-2018-SCOLARITE-JA-01

**PORTANT NOMINATION EN 2017-2018 DU JURY D'ADMISSION
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2018-2019**

La présidente de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2017-2018 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents DUT de l'IUT de Montreuil en 2018-2019, est fixé comme suit :

**André-Max BOULANGER
Marielle BABOULALL
Myriam LAMOLLE
Claude FONDRAZ
Marc KAISER
Abderrahman EL MHAMED I
Karim MAZOULI
Guylain DELMAS
Catherine DURAND-CHAILLOU
Pascal DUPPRE
Marc HOMPS
Viviane CLAUS
Florence AUBERT
Claudia MARTIN-LAVIOLETTE
Touria VERONNEAU**

ARTICLE 2 –

Mr **André-Max BOULANGER** est nommé président du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 mars 2018

La présidente
Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2017-2018-SCOLARITE-JA-02

**PORTANT NOMINATION EN 2017-2018 DES JURYS D'ADMISSION
DE L'IUT DE TREMBLAY-EN-FRANCE POUR UNE ADMISSION EN 2018-2019**

La présidente de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Tremblay-en-France de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2017-2018 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents DUT de l'IUT de Tremblay-en-France en 2018-2019, est fixé comme suit :

**Mohammed RADDADI
Bérangère VOISIN
Denis DRIFIA
Akram EI-MEJRI
Nancy MURZILLI
Nicoleta ALEXOAE- ZAGNI
Robert NOUMEN
Amor BOUDEN
Malgotzata OGNOWSKA
Lucas TCHICAYA
Didier ANGE
Samuel KREMPP
Akrum ABDUL-LATIF
Abdesslam BOUBAKRI
Hacine GHABI
Slimane MACHOUK
Donne RAZAFINDRAMARY
Ali TAIBI**

ARTICLE 2 –

Mr **Mohammed RADDADI** est nommé président du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Tremblay-en-France et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 mars 2018

La présidente
Annick ALLAIGRE

